

# Annexe A10



NATIONS UNIES  
MADAGASCAR



**Analyse commune de pays**  
du Système des Nations Unies  
à MADAGASCAR

---

**ANALYSE DES PRINCIPALES  
LACUNES EN TERMES DE DONNÉES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

---

2022

|                                                                                   |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>SOMMAIRE</b> .....                                                             | 2  |
| <b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b> .....                                               | 3  |
| <b>01. INTRODUCTION</b> .....                                                     | 5  |
| <b>02 . UN ÉCOSYSTÈME DES DONNÉES POUR LE SUIVI DES ODD À RÉVOLUTIONNER</b> ..... | 6  |
| <b>2.1.</b> État des lieux des écosystèmes des données .....                      | 7  |
| <b>2.2.</b> Un SSN qui exige un engagement fort de l'Etat .....                   | 9  |
| <b>03. CONCLUSION</b> .....                                                       | 12 |

**SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

|                 |                                                                 |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------|
| <b>CCA</b>      | Analyse Commune de Pays (Common Country Analysis)               |
| <b>GD&amp;A</b> | Groupe Données et Analyses du SNU                               |
| <b>INSTAT</b>   | Institut National de la Statistique                             |
| <b>LNOB</b>     | Principe de Ne Laisser Personne de Côté (Leaving No One Behind) |
| <b>RGPH</b>     | Recensement général de la population et de l'habitation         |
| <b>SNDS</b>     | Stratégie nationale de développement de la Statistique          |
| <b>SNU</b>      | Système des Nations Unies à Madagascar                          |
| <b>SSN</b>      | Système Statistique National                                    |

01

# Introduction



**NATIONS UNIES**  
**MADAGASCAR**



L'Analyse commune de pays 2022 a encore une fois démontré les grands espaces d'amélioration existant à Madagascar en termes de disponibilité, qualité et désagrégation des données nécessaire à tous les niveaux de la planification, la mise en œuvre, le suivi et la création de connaissance.

Dans le caractère évolutif et systémique de la nouvelle fonction analytique du SNU (v. Annexe A12), ce bref document se concentre sur les lacunes en termes de données, en particulier pour le suivi des ODD, et sur les besoins de renforcement du Système statistique national et de ses outils.

**02**

**UN ÉCOSYSTÈME DES  
DONNÉES POUR LE SUIVI DES  
ODD À RÉVOLUTIONNER**



**NATIONS UNIES  
MADAGASCAR**



## 2.1 | ÉTAT DES LIEUX DES ÉCOSYSTÈMES DES DONNÉES

### Un cadre institutionnel qui met du temps à être mis en place

La production des statistiques officielles (ou publiques) est assurée par le Système Statistique National (SSN) Malagasy. La Stratégie nationale de développement de la Statistique (SNDS) élaborée en 2007 a bien défini les rôles attribués au SSN<sup>1</sup>. Trois catégories d'acteurs concourent au fonctionnement du SSN, à savoir les fournisseurs primaires de l'information, les producteurs de données et les utilisateurs.

L'appareil statistique comprend comme principaux producteurs : l'Institut National de la Statistique (INSTAT), les ministères sectoriels et les autres producteurs (structures parapubliques, ...). En effet, selon la loi statistique adoptée en 2018<sup>2</sup>, il existe deux organes de coordination du système statistique : le **Conseil national de la statistique** et l'**INSTAT**. Cette loi a pour objet de définir les principes fondamentaux et le cadre institutionnel qui régissent les activités des services et organismes chargés du développement, de la production et de la diffusion des statistiques publiques.

Néanmoins, à ce stade, le Conseil national de la statistique n'est pas encore opérationnel à cause de l'absence du Décret fixant ses règles d'organisation et de fonctionnement et du Décret portant organisation et fonctionnement du SSN. De ce fait, on ne peut pas dire qu'il y a un SSN à Madagascar, on constate plutôt une juxtaposition de structures indépendantes de production de statistiques.

### La disponibilité et la qualité des données

Les données proviennent de deux sources : données d'enquête et les données administratives<sup>3</sup> (ou donnée de routine). L'INSTAT assure la collecte, le traitement et la diffusion des données d'enquête. À l'exception de l'opération de recensement de la population et de l'habitat, la périodicité de collecte de ces données est plus ou moins régulière (3 à 4 ans) conformément aux normes et standards internationaux. En l'absence d'un programme annuel ou pluriannuel de production statistique établi par le Gouvernement (à travers la structure désignée par les textes législatifs et réglementaires), la production statistique à Madagascar est en général orientée vers les besoins des partenaires au développement qui financent l'essentiel des opérations statistiques ; la fonction statistique ne fait pas partie actuellement des fonctions fondamentales de l'Administration.

**TABLEAU 1 : Situation et périodicité des opérations statistiques à Madagascar**

| Opération statistique                                                       | Périodicité     | Situation récente                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Enquête sur les indicateurs du paludisme                                    | Tous les 3 ans  | 2016                                                                                                                                 |
| Enquête permanente auprès des ménages (EPM)                                 | Tous les 3 ans  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2012-2013 (ENSOMD<sup>a</sup>)</li> <li>• 2022 (traitement des données en cours)</li> </ul> |
| Enquête sur les facteurs de risque des maladies transmissibles à Madagascar | Irrégulière     | 2005                                                                                                                                 |
| Enquête sur le secteur informel à Madagascar                                | Irrégulière     | 2012                                                                                                                                 |
| Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH)                 | Tous les 10 ans | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2018</li> </ul>                                                                             |
| Recensement Agricole                                                        | Irrégulier      | 2004-2005                                                                                                                            |
| Enquête Démographique et de Santé (EDS)                                     | Tous les 4 ans  | 2021                                                                                                                                 |
| Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS)                          | Irrégulière     | 2018                                                                                                                                 |
| Recensement des activités économiques                                       | Irrégulier      | 2009-2010                                                                                                                            |
| Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel                       | Irrégulière     | 2012                                                                                                                                 |

(a) ENSOMD (Enquête nationale de suivi des OMD) est une combinaison de trois enquêtes auprès des ménages (EPM, MICS et EDS).

1. D'après l'OCDE, le SSN est l'ensemble d'organisations et d'unités statistiques dans le pays qui ensemble assurent la collecte, le traitement et la diffusion de statistiques officielles pour le compte du gouvernement national. On peut également inclure toutes les statistiques dont la production est financée par des fonds publics pour le gouvernement national ou pour le compte de celui-ci (Guide d'élaboration des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique, Paris21, Avril 2017).

2. Loi N°2018-004 relative à l'organisation et à la réglementation des activités statistiques.

3. Les données administratives sont l'ensemble des unités et des données dérivées d'une source administrative. L'équivalent d'une enquête, mais dont la source de données est constituée de dossiers administratifs plutôt que d'un contact direct avec les répondants. Données générées dans l'exercice des fonctions administratives ou réglementaires du gouvernement et des fournisseurs de services ; directement liées au mandat de l'agence et au domaine/à la préoccupation politique spécifique et à la sous-population concernée (par exemple, enregistrement des entreprises auprès de l'industrie et promotion des investissements, surveillance de la santé aux politiques et programmes de santé publique, taux d'inscription et de participation aux politiques d'accès universel, etc.) ; souvent couvertes par un cadre législatif. (OECD Glossary of Statistical Terms, 2008)

Concernant les données administratives, il ressort des principaux résultats du diagnostic qu'en attendant l'opérationnalisation de l'organe de coordination, la mauvaise circulation des informations entre les composantes du SSN, ainsi que l'incohérence des données administratives d'un producteur à l'autre risquent encore de persister. Par ailleurs, une faiblesse à tous les stades du processus de production des statistiques publiques est constatée : au niveau de la production, de la coordination, du traitement, de la diffusion et de l'archivage des données. La coordination intra sectorielle est marquée par : i) la caducité du cadre juridique et réglementaire global qui se répercute sur l'organisation du système statistique des ministères ; ii) l'absence d'un programme annuel des activités statistiques ; iii) le manque d'harmonisation des méthodes de travail dû à l'absence d'une plateforme de concertation entre producteurs et utilisateurs de données statistiques ; iv) les faiblesses des ressources humaines et technologiques et v) l'incapacité de l'INSTAT à bien jouer son rôle de coordonnateur technique des activités statistiques<sup>4</sup>.

Néanmoins, certains ministères sectoriels (santé, éducation, ...) produisent régulièrement des données, mais leur diffusion auprès du public, à travers l'annuaire statistique, n'est pas toujours régulière.

Enfin, la plateforme nationale des personnes vivant avec handicap a soulevé l'insuffisance de données sur les personnes handicapées conformément aux concepts de Washington group. Les données sur le genre sont aussi insuffisantes notamment liées à l'insuffisance des données de sources administratives sur le genre.

### Le suivi des indicateurs des cibles ODD

Les lacunes et contraintes dans le suivi des indicateurs des cibles ODD résident dans la faiblesse du système de suivi confié actuellement à l'INSTAT sans qu'une évaluation préalable n'ait été réalisée sur les goulots d'étranglement de tout le SSN intégrant les ministères techniques et les autres sources statistiques du secteur privé et de la société civile.

Parmi les 85 indicateurs priorités par Madagascar, des informations ont pu être collectées pour 61 indicateurs (soit 72%), dont 43 indicateurs ont été renseignés exactement et 18 indicateurs ont des proxys. Les indicateurs des cibles ODD relatifs à la dimension sociale (ODD 3, 4, 6) sont renseignés dans la plupart des cas. Les autres indicateurs relatifs à la dimension environnementale du développement durable sont moyennement renseignés. Cependant, il subsiste le faible niveau de désagrégation des données (par sexe, tranche d'âge, localisation jusqu'au niveau Commune ...) qui demeure un défi pour le SSN.

Ainsi, à part les données de recensement, les données d'enquête sont statistiquement représentatives uniquement au niveau régional et national. Par conséquent, l'analyse des groupes de laissés pour compte est difficile à faire jusqu'au niveau communal, sachant que les disparités de situation socio-économique des ménages d'une Commune à une autre au sein d'une même Région peuvent être importantes.

4. Une enquête qualitative par l'envoi des questionnaires a été menée auprès des 31 Ministères (dont 20 ont répondu, c'est-à-dire 64,5 % des réponses). 80% des ministères ont répondu que la coordination statistique est faiblement développée à l'intérieur de leur Ministère et entre les Directions qui manipulent et traitent les données et informations quantifiables. Le constat fait par le rapport de diagnostic en 2006 a été encore plus sévère et a fait l'état d'une absence totale de coordination des activités statistiques.



TABLEAU 2 : Situation des indicateurs ODD

|                 | ODD                                                             | Nombre total des indicateurs<br>(des cibles ODD priorités) | Nombre des<br>indicateurs<br>renseignés |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| 1               | Pas de Pauvreté                                                 | 5                                                          | 5                                       |
| 2               | Faim « Zéro »                                                   | 4                                                          | 3                                       |
| 3               | Bonne Santé et Bien-être                                        | 11                                                         | 11                                      |
| 4               | Éducation de qualité                                            | 13                                                         | 10                                      |
| 5               | Égalité entre les sexes                                         | 5                                                          | 4                                       |
| 6               | Eau propre et assainissement                                    | 4                                                          | 3                                       |
| 7               | Energie propre et d'un coût abordable                           | 5                                                          | 4                                       |
| 8               | Travail décent et croissance économique                         | 7                                                          | 5                                       |
| 9               | Industrie, innovation, infrastructures                          | 3                                                          | 1                                       |
| 10              | Inégalités réduites                                             | 1                                                          | 0                                       |
| 11              | Villes et communautés durables                                  | 4                                                          | 1                                       |
| 12              | Consommation et production responsables                         | 3                                                          | 2                                       |
| 13              | Mesures relatives à la Lutte contre les changements climatiques | 2                                                          | 1                                       |
| 14              | Vie aquatique                                                   | 3                                                          | 1                                       |
| 15              | Vie terrestre                                                   | 5                                                          | 4                                       |
| 16              | Paix, justice et Institutions Efficaces                         | 10                                                         | 6                                       |
| <b>Ensemble</b> |                                                                 | <b>85</b>                                                  | <b>61</b>                               |

Source : Rapport baseline sur la situation des indicateurs des ODD à Madagascar, INSTAT, Février 2020.

L'évaluation des capacités techniques à renseigner les 85 indicateurs selon les types d'enquêtes existantes ou à venir n'a pas également été réalisée. Il en est de même pour l'exercice de simulations des principaux indicateurs des cibles ODD à l'horizon 2030, en synergie avec les ministères sectoriels, afin de voir les évolutions tendancielles et optimales des trajectoires des ODD et de proposer les lignes d'action les plus pertinentes et potentiellement efficaces permettant d'agir sur les principaux accélérateurs de gains rapides. Tous ces éléments expliquent, en partie, les difficultés à avoir un rapport approfondi renseignant les performances d'une grande partie des cibles ODD priorités par le pays.

## 2.2 | UN SSN QUI EXIGE UN ENGAGEMENT FORT DE L'ETAT

Pour le suivi des indicateurs de référence des principaux agendas internationaux et régionaux de développement, en particulier les ODD, il convient de :

- (i) Renforcer la capacité statistique du SSN en vue de combler les lacunes dans les insuffisances méthodologiques, la production, la collecte et l'analyse de données. L'objectif est de fournir des données de qualité et désagrégées (selon le sexe, l'âge, la zone de résidence, le groupe de population prioritaire et autre) qui sont nécessaires pour le suivi des indicateurs ODD.
- (ii) Réaliser un exercice de cartographie nationale de l'information statistique disponible pour l'élaboration des indicateurs de suivi des ODD (et pour le suivi du prochain plan national de développement), en vue d'identifier les lacunes, les sources de données pertinentes et les pistes d'amélioration. Dans cet exercice de cartographie, il sera important d'inclure de manière complète l'ensemble des données administratives qui sont produites et de définir des procédures de collecte systématique de ces données dans un circuit de l'information statistique intentionné.
- (iii) Assurer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2022-2030 à Madagascar dont le plan d'action y afférent est en cours d'élaboration actuellement. La SNDS englobe la production des données répondant aux besoins des divers utilisateurs, à inclure différents secteurs et d'autres acteurs dans le SSN, à coordonner ce dernier et à relever les défis qui se posent en matière de données. La

révolution des données<sup>5</sup> devrait être menée par le pays et il faudra renforcer les capacités statistiques tout au long de la « chaîne de valeur statistique ». La SNDS préconise aussi une politique de libre accès aux données (données ouvertes)<sup>6</sup> produites en assurant la confidentialité des informations individuelles telle que stipulée par la loi statistique. Madagascar a déjà mis en place la Plateforme OpenData<sup>7</sup> qui pourrait être améliorée et mise à jour en centralisant les principales statistiques officielles.

- (iv) Opérationnaliser le Fonds de Développement de la Statistique<sup>8</sup> et l'allocation des ressources publiques (budget de l'Etat) au profit des services statistiques sectoriels. Cette opérationnalisation du fonds nécessitera l'élaboration des textes réglementaires conformes à la loi statistique.

5. La révolution des données fait référence aux « actions de transformation nécessaires pour répondre aux exigences d'un programme de développement complexe, aux améliorations de la manière dont les données sont produites et utilisées ; au remplissage des écarts de données pour prévenir la discrimination ; au renforcement des capacités et des connaissances en matière d'analyses des « petites données » et des « mégadonnées » ; à la modernisation des systèmes de collecte de données ; à la libération des données pour promouvoir la transparence et la responsabilité ; et à l'élaboration de nouveaux objectifs et indicateur.

6. « Ce sont des données numériques mises à disposition avec les caractéristiques techniques et juridiques nécessaires pour qu'elles puissent être librement utilisées, réutilisées et redistribuées par n'importe qui, n'importe quand, n'importe où ». Les données ouvertes signifient que les données sont ouvertes par défaut, opportunes et complètes, accessibles et utilisables, comparables et interopérables, pour une meilleure gouvernance et l'engagement des citoyens et pour le développement inclusif et l'innovation.

7. <https://madagascar.opendataforafrica.org/>

8. La mise en place d'un Fonds de Développement de la Statistique est prévue par la Loi statistique en son article 60.

**03**

**CONCLUSION**



**NATIONS UNIES  
MADAGASCAR**



Le CCA 2022 est le début d'un processus qui pourra amener aux Nations Unies Madagascar 2.0, en ligne avec l'esprit du rapport du Secrétaire Général « *Notre programme commun* ».

Le Groupe interagence « *Données et Analyses du SNU (GD&A)* » assurera la coordination et l'élan nécessaire dans ce chemin passionnant sous le lead du PMT, de l'équipe pays et du Coordonnateur Résident des Nations Unies à Madagascar. Les principales lacunes en termes de données ici identifiées seront le point de départ pour la stratégie et le plan de travail du GD&A en faveur du SNU, du Gouvernement et du peuple Malagasy.

## Références bibliographiques

- Journal Officiel de la République de Madagascar. Loi N°2018-004 relative à l'organisation et à la réglementation des activités statistiques.
- INSTAT. Rapport baseline sur la situation des indicateurs des ODD à Madagascar. Février 2020.
- OECD. Glossary of Statistical Terms. 2008.
- Paris 21. Guide d'élaboration des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique. Avril 2017.



## NATIONS UNIES MADAGASCAR



ANALYSE COMMUNE DE PAYS  
DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES  
À MADAGASCAR

Maison Commune des Nations Unies  
Zone Galaxy, Rue du Dr Raseta Andraharo  
Antananarivo 101 - Madagascar  
Téléphone: +261 20 23 300 92 / +261 32 07 466 69

Retrouvez-nous sur

 [madagascar.un.org](http://madagascar.un.org)

 UN Madagascar

 un\_madagascar

 @UNMadagascar

 CINU Antananarivo